

Localisation : 23  
Aire d'étude : commune Felletin  
Commune : Felletin  
Lieu-dit : le Bost  
  
Titre courant : **four à pain dit four banal**  
Dénomination : four à pain  
Appellation et titre : four banal

---

Référence : IA23000445

Cartographie : Lambert2 0587158 2101611

Cadastre : 2003 AC 98

Statut juridique : propriété de la commune

Protection :

à signaler

Dossier d'inventaire topographique établi en 2004 par Celer Françoise

© Inventaire général, 2004 : © Ville de Felletin, 2004

---

## HISTORIQUE

Datation : 4e quart 19e siècle. .

Auteur(s) :  
Baury Alphonse (maçon)  
(attribution par source).

Commentaire : Par suite d'une adjudication au rabais sur soumissions cachetées faite le 10 juin 1894, la construction de ce four à pain a été dévolue à Alphonse Baury, maçon. Il est tout à fait étonnant que ce four, construit tardivement, au 19e siècle, se voit attribuer l'appellation four banal, sachant que la banalité est une servitude du droit médiéval, consistant à l'usage obligatoire et public d'un bien appartenant à une seigneurie.

## DESCRIPTION

SITUATION : en écart

MATERIAUX  
Gros oeuvre : granite ; moyen appareil ; pierre de taille  
Couverture : tuile plate

COUVERTURE : toit à longs pans

## COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Ce four à pain, de plan rectangulaire et construit en moellons de granite sans crépi, se compose d'un avant four et d'un cul de four englobé dans une maçonnerie, ces deux parties étant recouvertes d'un toit unique à longs

Localisation : 23 - Felletin

Réf. : IA23000445

Lieu-dit : le Bost

Titre courant : four à pain dit four banal

Dénomination : four à pain

---

pan. Une porte à encadrement traité en pierre de taille et linteau monolithe, aménagée dans le mur pignon, permet d'entrer dans l'avant four ; celui-ci est éclairé par une baie aux piédroits en brique.

PIECE ANNEXEConstruction d'un four banal au Bost - 1894  
Archives Communales Felletin 4B5

## Adjudication au rabais sur soumissions cachetées



L'an mil huit cent quatre vingt quatorze,  
le dix du mois de juin à onze heures du matin,  
Nous Roussseau Auguste Maire de cette Commune  
assisté de M. M. Bonnaud Hippolyte Roussse  
Conseillers Municipaux et de M. Chatard,  
receveur Municipal, nous nous sommes rendus  
dans la salle de la mairie à l'effet de procéder  
à l'adjudication au rabais pour la construction  
d'un four banal au Bost-les-Combes.

La mise à prix est fixée à sept cent cinquante  
un francs, soixante centimes. Le nombre des paquets  
déposés sur le bureau est de deux, chacun d'eux  
a reçu un n°. un et deux, puis le cachet a été  
rompu en présence du public, qui aussitôt  
a du sortir de la salle. Toutes les pièces ayant  
paru régulières et la séance étant redevenue  
publique, nous avons proclamé le nom des  
concurrents agréés.

Les soumissions ont ensuite été ouvertes,  
elles ont présenté les résultats suivants.

Le sieur Rouche Aristide a offert un rabais de  
dix sept pour cent -

Le sieur Bauray Alphonse a offert un rabais

PIECE ANNEXE (suite)

Construction d'un four banal au Bost - 1894 . Archives Communales Felletin 4B5

de vingt sept pour cent ;

Cette dernière soumission étant la plus avantageuse nous avons déclaré le sieur Baurry alphonse, adjudicataire des travaux ci dessus relatés.

Et aussitôt le sieur Baurry Alphonse a déclaré accepter l'adjudication et s'engager à exécuter toutes les clauses et conditions du devis déclarant en avoir pris connaissance.

Et pour la somme de cinquante huit francs, soixante et cent centimes

En la solvabilité du sieur Baurry le bureau le dispense de fournir caution.

Bureau approuvé

Les frais de timbre d'enregistrement et d'expédition de la présente adjudication restent à la charge de l'adjudicataire.

Le Maire

Le dit sieur Baurry après lecture faite a signé avec nous.

Fait et clos à Felletin les jour, mois et an que dessus



Le Maire

*Roussier*

*Chataud*

*A. Baurry*  
*Alphonse*

5.60  
1.40  
7.00  
Enregistré à Felletin le 20/09/94  
trois francs  
une et 1/2 centimes  
deux centimes  
820707

Des. 1 Plan-masse et de situation.  
Extrait du plan cadastral de 2003. Section AC, parcelle 98.





Fig. 1 Vue d'ensemble du four à pain

Phot. Inv. P. Rivière 03230477XA  
03230264X



Fig. 2 Vue intérieure montrant l'entrée du four.

Phot. Inv. P. Rivière 03230265X  
03230269XA